

Conseil municipal du 16 janvier 2017

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 16 janvier à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS : Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Xavier CHALANDON, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Claude FRECHARD, Hervé PERONNET, Yves RODRIGUEZ, Annie SKRZYPCZAK, Dominique TALLON, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

POUVOIR : Michèle FOLACHIER à Dominique TALLON

EXCUSEE : Anne Lise PINTENO

QUORUM ATTEINT (majorité des conseillers effectivement et physiquement présents)

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BADOIL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2016 est soumis à approbation des membres du Conseil Municipal.

Monsieur Xavier Chalandon ayant adressé un courrier daté du 16 janvier 2017 à Monsieur le maire de Parcieux le remerciant de bien vouloir indiquer dans le compte-rendu définitif du conseil municipal du 19 décembre 2017 des informations au sujet du PLU de Reyrieux, il en donne lecture. Ci-après, reprise du texte lu :

« Monsieur Chalandon tient à préciser que dans le cadre de l'élaboration du projet de PLU de Reyrieux, la commune de Parcieux avait été invitée comme personne publique associée. Elle n'a pas participé aux réunions prévues. Par courriel du 13 décembre 2016 monsieur Xavier Chalandon a demandé au maire et aux conseillers municipaux ce qu'il en était du PLU de Reyrieux. Le maire a répondu par courriel du 15 décembre 2016 qu'il avait retrouvé le dossier reçu en juin 2016 et qu'il évoquerait ce point lors du conseil municipal du 19 décembre 2016. Le débat du conseil municipal de Parcieux est hors délai et après l'enquête publique, ce qui lui enlève toute valeur légale. »

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité des présents.

- **Information préalable**

M. Claude FRECHARD a souhaité démissionner de son poste de 2^{ème} adjoint et de conseiller pour raisons de santé. Il a envoyé un courrier au préfet début janvier. Si le préfet accepte la démission, il y aura un vote au prochain conseil municipal.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- **Conseil communautaire du 12 décembre 2016**

1. Projet via Saône – Avancement

Présentation de l'avancement du projet Via Saône et des axes de travail pour les prochains mois. L'objectif est de réaliser une voie mode doux à l'image de la Via Rhôna qui permet de relier Genève à la Méditerranée.

2. Dissolution du Syndicat Mixte Avenir Dombes Saône

Suite au choix de la région de mettre un terme aux Contrats de Développement Durable Rhône-Alpes, Il a été décidé de procéder à la dissolution du syndicat mixte Avenir Dombes Saône.

Cette dissolution a fait l'objet d'une délibération concordante du syndicat mixte et des Communautés de Communes adhérentes. Cette délibération précise :

- Les modalités de dissolution de l'actif du syndicat mixte.
- Le devenir des personnels en CDI et titulaires (un agent attaché territorial intégrera la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée).
- Le devenir des archives du syndicat.

3. Décisions Modificatives

Des décisions modificatives ont été votées pour le budget principal, le budget assainissement collectif, le budget aménagement des Zones Artisanales et le budget GEMAPI.

4. Transfert du terrain Duqueine du budget aménagement des zones d'activités au budget immobilier d'entreprises

Pour assurer la cohérence comptable des écritures, il est nécessaire de transférer le terrain du budget aménagement des zones d'activités au budget immobilier d'entreprises. Ce transfert doit être constaté par délibération.

Les conditions financières de ce transfert sont le versement d'une somme de 946 665 € par le budget immobilier d'entreprises au budget aménagement des zones d'activités.

5. Approbation de l'avant-projet définitif du multi-accueil à Fareins

Présentation de l'avant-projet définitif du multi-accueil de 36 places comprenant un relais assistants maternels sur le parc de Montfray à Fareins, pour un montant estimé des travaux de construction de 1 115 000 € HT.

Le montant global de l'opération dans son ensemble est de 1 599 215 € HT qui pourra être revu suite aux résultats d'études géotechniques en cours et au choix définitif du mode de chauffage.

La CCDSV sollicitera les aides de la CAF, du Conseil Départemental de l'Ain, de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Etat pour un montant de 975 000 €.

6. Mise en place de la centrale d'achat mutualisée

Approbation de la constitution d'un groupement de commande pour les achats de fournitures de bureau, de produits d'hygiène et de systèmes d'impressions.

7. Aire d'accueil des gens du voyage : règlement intérieur, conventions Etat/CCDSV

La gestion de l'aire d'accueil située à Trévoux sera transférée par la commune à la CCDSV au 1er janvier 2017. Dans le cadre de ce transfert il a été nécessaire d'instaurer un règlement intérieur et de signer une convention avec l'Etat pour obtenir des financements liés au fonctionnement de l'aire.

8. Régime indemnitaire : adaptation de la délibération RIFSEEP

L'application du RIFSEEP est conditionnée à la publication des arrêtés pour chacune des filières de la Fonction Publique Territoriale. A ce jour, seuls les arrêtés de la filière administrative de la Fonction Publique Territoriale ont été publiés. Dans l'attente d'une publication pour les autres filières (technique, culturelle,...), la délibération prise les concernant est abrogée afin de permettre le maintien du régime indemnitaire antérieur au RIFSEEP.

9. Création d'un groupement de commande pour l'achat de gaz naturel avec le SIEA

Adhésion au groupement de commandes pour objet l'achat de gaz naturel et de services associés.

10. Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la mairie de Beauregard

Signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Beauregard pour des travaux de voirie.

11. Convention école de musique Harmonie de Trévoux

Renouvellement aux mêmes conditions, et pour une période de 4 ans, de la convention pluriannuelle d'objectifs pour l'enseignement de l'art musical, l'étude et la pratique de la musique d'ensemble avec l'association.

12. Demande de remboursement ou d'exonération du versement transport (VT)

Exonération du versement de la taxe transport pour l'association ORSAC et son établissement « l'Arc en Ciel » à Trévoux, et remboursement du versement transport à la société IPS pour l'année 2015 pour le personnel travaillant à l'extérieur de l'entreprise.

- **Commission « Finances » du 19 décembre 2016**

Présentation du budget principal

Les simulations de recettes d'investissement et de fonctionnement s'établissent à 15 179 800 € pour un montant de dépenses de 16 206 000 €. Le solde est couvert par la remontée de 1 200 k€ du budget ZAE.

Les grands projets à financer sur le mandat sont :

- La crèche de Montfray à Fareins.
- Le gymnase du nouveau collège de Trévoux / St Didier.
- Le rachat du terrain du collège et gymnase à EPF 01.
- L'historial du curé d'Ars.
- Le parc d'activité de MONTFRAY.
- L'accessibilité des arrêts de bus.

Présentation du budget ZAE avec des ventes à venir pour un montant de 2 430 k€.

Présentation du budget assainissement avec 2 scénarios de perspectives à 5 ans.

- **Commune**

- Informations générales

- Courrier du diocèse/presbytère de Reyrieux

La commune de Reyrieux a décidé récemment une augmentation du loyer paroissial pour un montant mensuel de 250 € soit un montant annuel de 3 000 €. Face à cette augmentation, l'association diocésaine de Belley-Ars a envoyé un courrier aux 4 communes du groupement pour demander que chacune participe à la charge du loyer soit un montant de 750 € par commune.

Pour mémoire la commune de Parcieux prend en charge les fluides de l'église (ce qui n'est pas le cas de la commune de Reyrieux) et met gratuitement à disposition (y compris les fluides) trois salles du bâtiment de l'ancienne cure pour les cours de catéchisme.

De plus, la loi de séparation entre l'Etat et l'Eglise à priori ne nous permet pas d'accéder à cette demande.

M. Chalandon demande de se renseigner à la Préfecture pour rester dans le cadre de la légalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix contre et 2 abstentions, décide de ne pas verser de participation à l'association diocésaine.

- Finances

- Débat d'Orientation Budgétaire

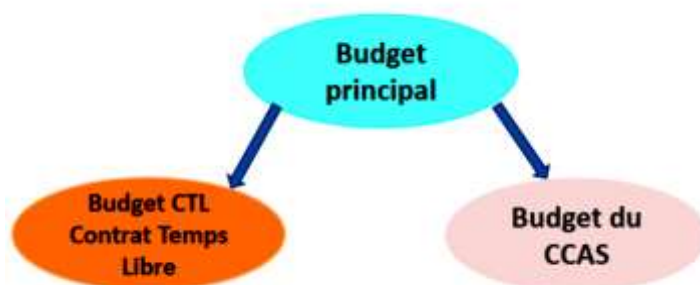
Budget principal 2017

Préparation du budget :

- Ne pas sous-évaluer les dépenses ni surévaluer les recettes
- Comptabiliser les risques et charges potentiels par une provision
- Principe de non affectation : l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (exceptions : les dons et legs assortis de conditions et affectés à des dépenses précises)
- Equilibre des dépenses et recettes
- Deux sections : le fonctionnement / l'investissement
- L'affectation des crédits peut être modifiée en cours d'exécution (DM)

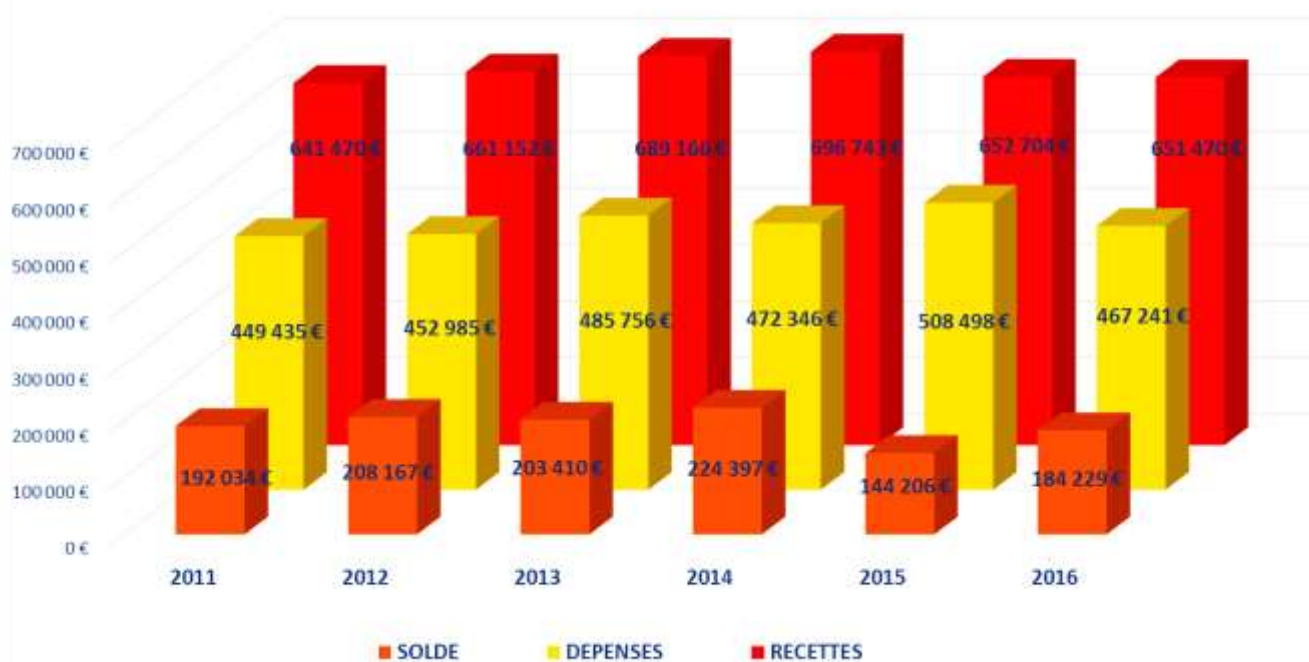
Budget principal 2017

La commune de Parcieux gère 3 budgets :

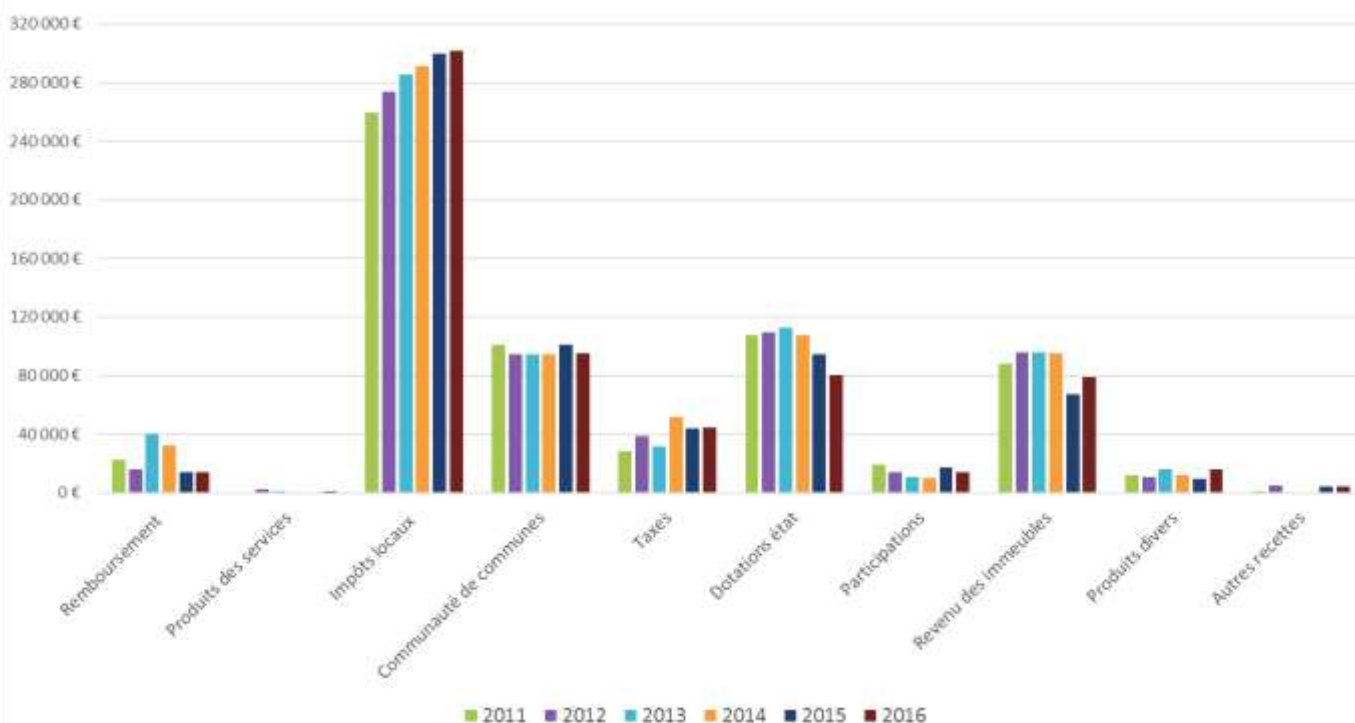


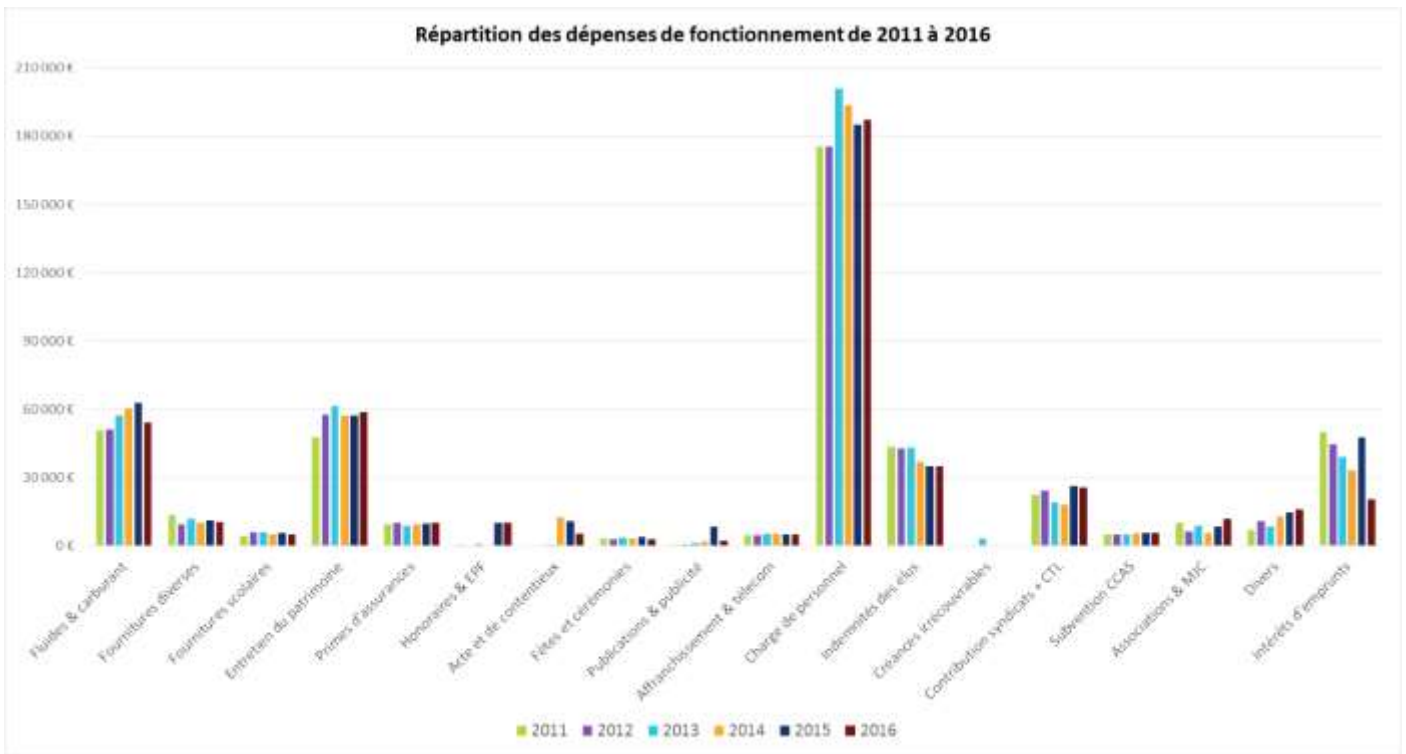
M. Chalandon précise que la commune ne gère pas 3 budgets mais 2 puisqu'elle verse une subvention au CCAS.

Dépenses, recettes et solde du budget de fonctionnement de 2011 à 2016



Répartition des recettes de fonctionnement de 2011 à 2016





**- COMMUNE DE PARCIEUX - BUDGET 2017 -
- BUDGET PRINCIPAL -**

Proposition du taux des taxes

Sans changement

- Taxe d'habitation : 10,23 %
- Taxe foncière : 13,91 %
- Taxe foncière non bâti : 42,10 %



DEPENSES 2015 / 2016 / BP 2017

	2015	2016	BP 2017
Charges à caractère général	199 731,57 €	180 561,38 €	223 000,00 €
Charges de personnel	185 131,76 €	187 062,23 €	206 950,00 €
Atténuation de produits	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	68 891,68 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	110 000,00 €	300 000,00 €	0,00 €
Autres charges de gestion courante	76 038,14 €	79 066,75 €	123 500,00 €
Charges financières	47 596,43 €	20 550,26 €	17 300,00 €
TOTAL	618 497,90 €	767 240,62 €	640 641,68 €

RECETTES 2015 / 2016 / BP 2017

	2015	2016	BP 2017
Excédent de fonctionnement reporté	229 459,76 €	291 170,29 €	475 399,68 €
Atténuation de charge	14 289,00 €	13 980,00 €	13 000,00 €
Produits des services	550,00 €	1 268,00 €	400,00 €
Impôts et taxes	444 444,73 €	442 226,91 €	437 492,00 €
Dotations et participations	111 858,26 €	94 732,06 €	79 100,00 €
Autres produits de gestion courantes	77 322,93 €	94 673,04 €	85 000,00 €
Produits exceptionnels	114 239,25 €	304 590,00 €	250,00 €
TOTAL	992 163,93 €	1 242 640,30 €	1 090 641,68 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2016 report+ DM	Etat au 31 déc 2016	REPORT 2016	Investissements 2017
Dépenses imprévues	5 432,00 €	0,00 €	0,00 €	29 111,89 €
Emprunt	199 000,00 €	84 355,96 €	0,00 €	88 000,00 €
Dépôt et cautionnement reçus	0,00 €			
PLU	17 500,00 €	3 411,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais d'étude ARPEGE A SUPPRIMER REPORTER SUR CADRE DE	4 000,00 €		0,00 €	
Matériel école	22 580,00 €	15 034,19 €	4 000,00 €	1 500,00 €
Alarme école			0,00 €	2 700,00 €
Matériel technique	8 000,00 €	4 883,31 €	0,00 €	5 500,00 €
Mobilier mairie	1 000,00 €	563,88 €	0,00 €	1 500,00 €
Toiture mairie isolation reprise cheminée	41 000,00 €	39 057,93 €	0,00 €	0,00 €
City stade	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Cure	10 000,00 €	9 461,92 €	0,00 €	4 000,00 €
Cadre de vie circulation	90 000,00 €	50 151,23 €	17 000,00 €	205 000,00 €
protection quai local associatif club aquatique	3 000,00 €	2 327,80 €	0,00 €	0,00 €
Matériel sportif (judo)	2 500,00 €	2 083,95 €	0,00 €	0,00 €
Ad'Ap	10 000,00 €	600,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Opération cœur de village déficit sur vente du terrain	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	47 000,00 €
Site internet	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	
Alarme église		987,36 €	0,00 €	
Réhabilitation agence postale			0,00 €	18 000,00 €
Réhabilitation salle polyvalente			0,00 €	268 000,00 €
			0,00 €	
TOTAL	572 012,00 €	215 918,53 €	21 000,00 €	675 311,89 €
Déficit d'investissement reporté	25 996,52 €	25 996,52 €		0,00 €
SOUS TOTAL - déficit reporté	546 015,48 €	189 922,01 €		675 311,89 €

RECETTE D'INVESTISSEMENT

	Réalisé au 31 déc 2016	Budget 2017
Opération d'ordre entre section	300 000,00 €	0,00 €
Opération financière FCTVA	37 017,00 €	13 000,00 €
TLE	0,00 €	0,00 €
Taxe aménagement	10 755,36 €	11 000,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	82 496,04 €	0,00 €
Subventions non transférable état et établissement nationaux	19 686,06 €	4 000,00 €
Subventions non transférable département	7 272,00 €	0,00 €
Autres EPL	3 000,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	460 226,46 €	28 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	300 000,00 €	450 000,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	760 226,46 €	478 000,00 €
Exedent d'investissement	0	197 311,89 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	760 226,46 €	675 311,89 €
RESULTAT DE CLOTURE n-1	-25 996,04 €	
RECETTES	460 226,46 €	
DEPENSES	215 918,53 €	
RESULTAT	244 307,93 €	
RESULTAT cumulé (déficit n-1 + n)	218 311,89 €	
Reste à réaliser	21 000,00 €	
Résultat corrigé	197 311,89 €	

PETITE ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE

Ecole	Mobilier	1 104,98
	matériel de bureau et informatique	9 269,63
	Travaux divers (portail, éclairage extérieur...)	4 659,58
Sous total		15 034,19
Parc de la cure	Aire de jeux petite enfance	3 653,92
City stade	Aménagement	0,00
Sous total		3 653,92

ADAP

Accéssibilité PMR	Ecole maternelle + mairie	600,00
Sous total		600,00

CADRE DE VIE

Cadre de vie circulation	Aménagement mode doux Port Bernalin	10 494,00
Cadre de vie circulation	- Plan de circulation, aménagement voirie, sécurisation	35 754,53
Cadre de vie circulation	Géomètre	3 902,70
Sous total		50 151,23

Autres bâtiments communaux divers

Patrimoine communal & matériel	Equipement service technique + mobilier urbain	4 883,31
Cure	Fin travaux joujouthèque	5 808,00
Eglise	Alarme	987,36
Local Port Bernalin	Protection quai	2 327,80
Mairie	Mobilier	563,88
Mairie	Toiture	39 057,93
Sous total		53 628,28

PLU

Révision PLU		3 411,00
Sous total		3 411,00

Associations

Judo	Tapis	2 083,95
Sous total		2 083,95

Divers

Mairie	Site internet	3 000,00
Cœur de Village		0,00
Sous total		3 000,00

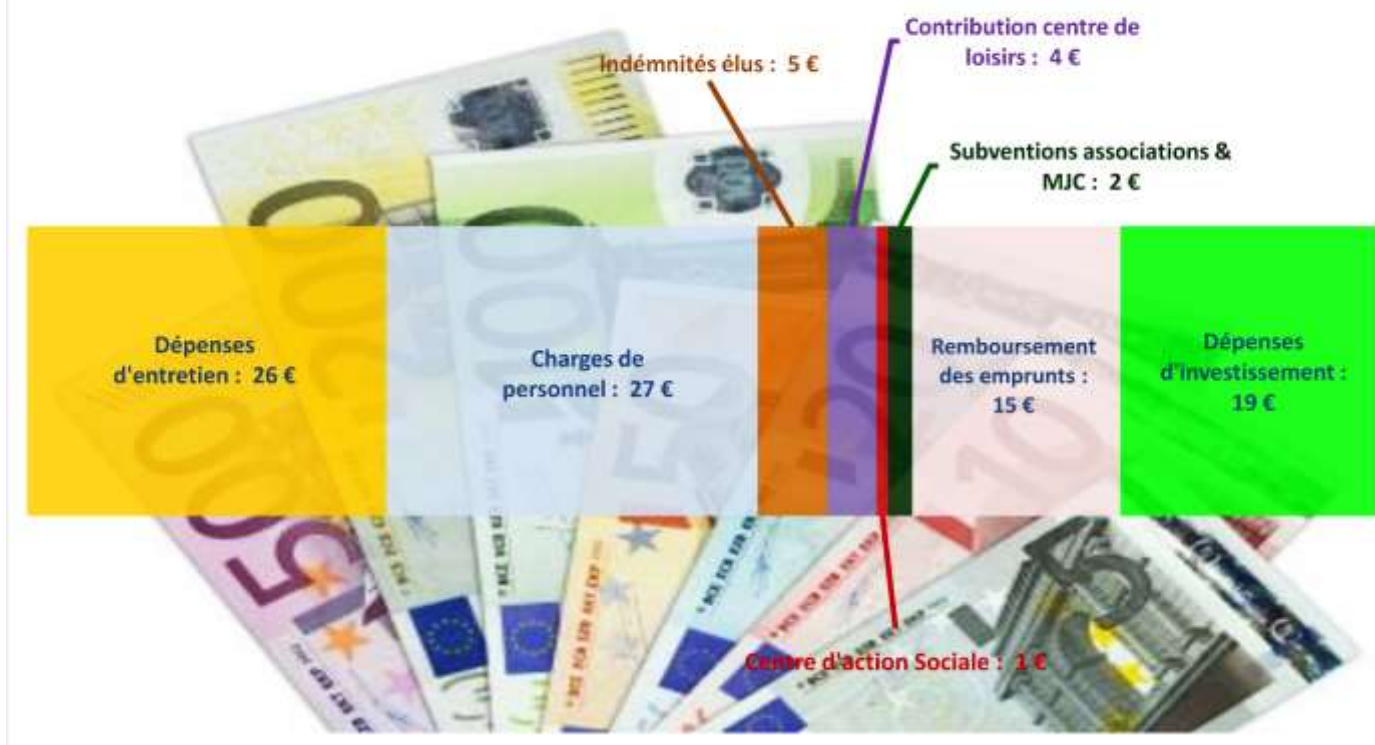
TOTAL DES TRAVAUX**131 562,57****Emprunt**

Remboursement capital emprunts		84 355,96
Sous total		84 355,96

TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS**215 918,53**

Actions		Programme	2 017
PETITE ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE			
ECOLE	Dotation enseignantes		1 500,00 €
ECOLE	Alarme		2 700,00 €
PARC DE LA CURE	Aire de jeux petite enfance		2 000,00 €
ESPACE ADO ET CITY STADE	AMENAGEMENT CITY STADE :		3 000,00 €
Sous total			9 200,00 €
ADAP			
Accèsibilité PMR	Mairie		5 000,00 €
Sous total			5 000,00 €
CADRE DE VIE			
Espace public mode doux	AMENAGEMENT D'UN MODE DOUX Port Bernalin		45 500,00 €
Route de Genay			72 000,00 €
Rue de la Fontaine			45 000,00 €
Chemin creuse Roussillon			22 500,00 €
Divers rue	Travaux de sécurisation		20 000,00 €
Sous total			205 000,00 €
Autres bâtiments communaux divers			
PATRIMOINE COMMUNAL ET	Equipement service technique + mobilier urbain		5 500,00 €
MAIRIE	mobilier		1 500,00 €
Agence postale	Rénovation		18 000,00 €
Salle polyvalente	Rénovation extension		268 000,00 €
Sous total			293 000,00 €
Divers			
Cœur de Village			47 000,00 €
Sous total			47 000,00 €
TOTAL DES TRAVAUX			559 200,00 €
Emprunt			
Remboursement capital emprunts			88 000,00 €
Sous total			88 000,00 €
TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS			647 200,00 €
Dépenses imprévues			28 111,89 €
TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS			675 311,89 €

Répartition des dépenses en 2016 pour 100 €



COMMUNE DE PARCIEUX - ETAT DES EMPRUNTS

	Capital initial	Taux	2017		2018		2019	
			Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Ecole 1er prêt	Caisse Française de financement local	259 163,33 €	4,58%	20 628,45 €	944,81 €			
Ecole 2ème prêt	Dexia n°1566429/001	259 163,33 €	5,77%	19 340,14 €	6 596,46 €	20 480,44 €	5 456,16 €	21 687,99 €
Aménagement intérieur ma	Crédit Agricole 34341201	110 000,00 €	3,57%	8 341,84 €	1 256,53 €	8 639,64 €	958,73 €	8 948,08 €
Acquisition Christollet	Credit mutuel 20379602	291 861,95 €	2,10%	24 603,40 €	5 181,20 €	25 124,16 €	4 660,44 €	25 655,93 €
Travaux Christollet	Crédit Agricole 52438501	200 000,00 €	4,02%	14 791,47 €	3 221,92 €	15 386,09 €	2 627,30 €	
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS DU CAPITAL ET DES INTERETS				87 705,30 €	17 200,92 €	69 630,33 €	13 702,63 €	56 292,00 €
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS				104 906,22 €		83 332,96 €		65 319,57 €
CAPITAL RESTANT DU AU 1 JANVIER DE L'ANNEE				456 085,74 €		368 380,44 €		298 750,11 €
MONTANT PAR HABITANT				87,42 €		68,87 €		53,54 €

Garantie : OPAC de l'Ain de 150000 €

COMMUNE DE PARCIEUX - ETAT DES EMPRUNTS

	Capital initial	Taux	2020		2021		2022	
			Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Ecole 1er prêt	Caisse Française de financement local	259 163,33 €	4,58%					
Ecole 2ème prêt	Dexia n°1566429/001	259 163,33 €	5,77%	22 966,72 €	2 969,88 €	24 320,84 €	1 615,76 €	12 693,33 €
Aménagement intérieur ma	Crédit Agricole 34341201	110 000,00 €	3,57%	9 267,43 €	330,85 €			
Acquisition Christollet	Credit mutuel 20379602	291 861,95 €	2,10%	26 198,97 €	3 585,63 €	26 753,49 €	3 031,11 €	27 319,76 €
Travaux Christollet	Crédit Agricole 52438501	200 000,00 €	4,02%					
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS DU CAPITAL ET DES INTERETS				58 433,12 €	6 886,36 €	51 074,33 €	4 646,87 €	40 013,09 €
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS				65 319,48 €		55 721,20 €		42 752,90 €
CAPITAL RESTANT DU AU 1 JANVIER DE L'ANNEE				242 458,11 €		184 024,99 €		132 950,66 €
MONTANT PAR HABITANT				53,11 €		44,94 €		34,20 €

	Capital initial	Taux	2023		2024		2025		2026	
			Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
Ecole 1er prêt	Caisse Française de financement local	259 163,33 €	4,58%							
Ecole 2ème prêt	Dexia n°1566429/001	259 163,33 €	5,77%							
Aménagement intérieur ma	Crédit Agricole 34341201	110 000,00 €	3,57%							
Acquisition Christollet	Credit mutuel 20379602	291 861,95 €	2,10%	27 989,02 €	1 886,58 €	28 488,49 €	1 296,11 €	29 091,48 €	693,12 €	7 368,58 €
Travaux Christollet	Crédit Agricole 52438501	200 000,00 €	4,02%							
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS DU CAPITAL ET DES INTERETS				27 989,02 €	1 886,58 €	28 488,49 €	1 296,11 €	29 091,48 €	693,12 €	7 368,58 €
MONTANT ANNUEL DES REMBOURSEMENTS				29 875,60 €		29 784,60 €		29 784,60 €		7 407,47 €
CAPITAL RESTANT DU AU 1 JANVIER DE L'ANNEE				92 937,57 €		64 948,55 €		36 460,06 €		7 368,58 €
MONTANT PAR HABITANT				23,71 €		23,45 €		23,27 €		5,79 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2016	Réalisé 2016	BP 2017
CHARGE A CARACTERE GENERAL			
SOUS TOTAL	14 800,00 €	10 979,34 €	14 300,00 €
Charge de personnel			
SOUS TOTAL	84 000,00 €	82 747,52 €	88 170,00 €
Dépenses imprévues			
SOUS TOTAL	7 408,60 €	0,00 €	4 557,25 €
Autres charges de gestion courante			
SOUS TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges financières			
SOUS TOTAL	50,00 €	14,90 €	50,00 €
TOTAL	106 258,60 €	93 741,76 €	107 077,25 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2016	Réalisé 2016	Budget 2017
Excédent de fonctionnement reporté	20 808,60 €	20 808,60 €	21 577,25 €
Atténuation de charge			
Remboursement sur rémunération du personnel	100,00 €	0,00 €	0,00 €
Produits des services			
Redevances et droits des services de loisirs	40 000,00 €	42 537,88 €	42 000,00 €
Dotations et participations			
Participation de l'état aux autres emplois	3 250,00 €	5 216,67 €	2 500,00 €
Participation des communes	25 000,00 €	25 000,00 €	24 000,00 €
Participation des autres organismes	17 000,00 €	21 710,16 €	17 000,00 €
Autres produits de gestion courantes			
Produits divers de gestion courante	100,00 €	0,00 €	0,00 €
Mandats annulés	0,00 €	45,70 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	106 258,60 €	115 319,01 €	107 077,25 €
RESULTAT DE CLOTURE n-1		20 808,60 €	
Affectation n-1 faite en n (recette - excédent reporté)		0,00 €	
RECETTES		94 510,41 €	
DEPENSE		93 741,76 €	
RESULTAT		768,65 €	
RESULTAT CUMULE		21 577,25 €	
REPRISE ANTICIPEE		21 577,25 €	

- Cadre de vie et PLU
 - Information sur le PLU intercommunal

Qu'est ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

C'est un document d'urbanisme et de planification à l'échelle d'un territoire

Il Définit la stratégie d'aménagement et de développement pour les 10 à 15 ans à

venir : imaginer et construire l'avenir du territoire de manière collective « anticiper et ne pas subir »



Le PLUi permet de **mettre en cohérence les différentes politiques publiques**. Il définit les priorités d'aménagement du territoire de manière à concilier notamment les enjeux de construction, de logement, de mobilité, de modération de la consommation d'espace, de qualité du cadre de vie, etc.

Pour plus de
COHÉRENCE

Le PLUi permet une **mutualisation des moyens et des compétences**. Il témoigne de la solidarité communautaire, en permettant de réaliser des économies de consommation du foncier, de valoriser les atouts du territoire (patrimoine, culture...), et de **renforcer le poids des projets portés par les communes**.

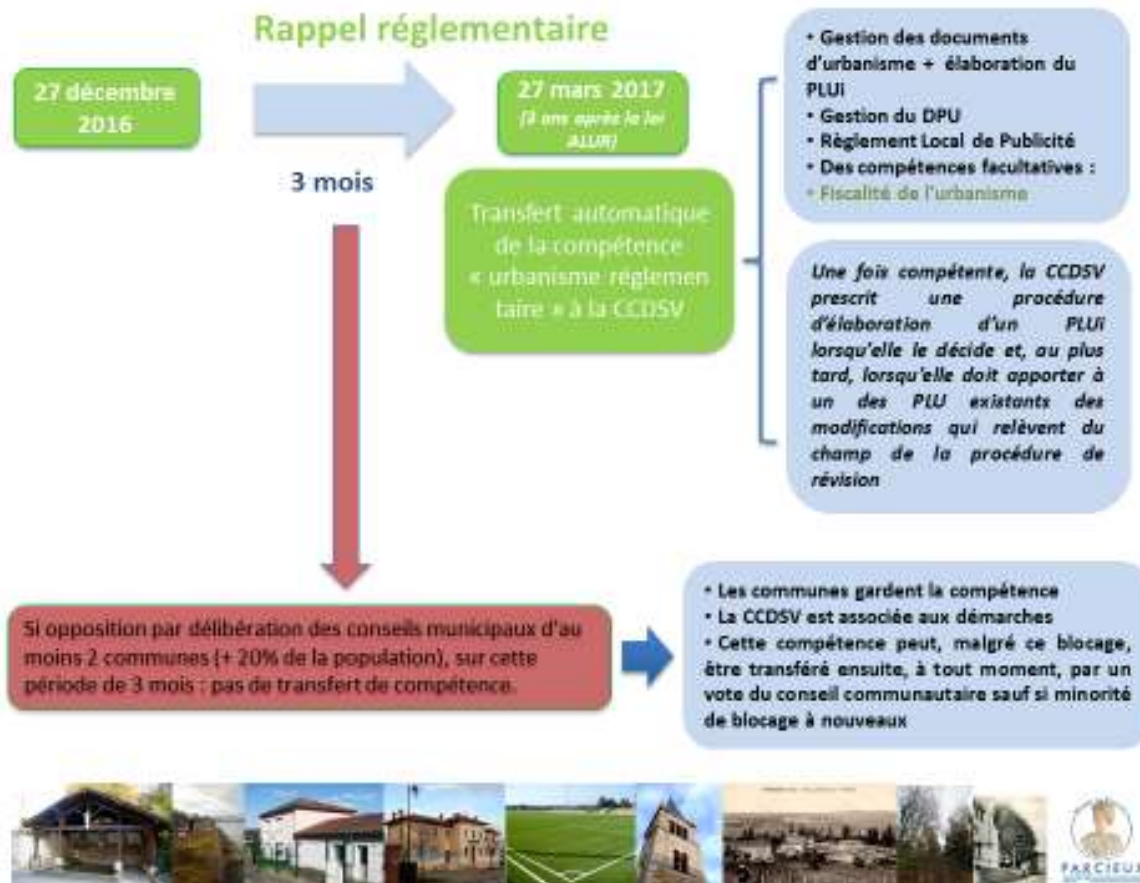
Pour plus de
SOLIDARITE

L'essentiel des activités et pratiques quotidiennes se déploie aujourd'hui au-delà des limites communales : activités commerciales, déplacements domicile-travail, loisirs et culture... Réfléchir à l'échelle de l'intercommunalité permet de concilier ces différents besoins et de **valoriser la complémentarité des communes**.

Pour plus
D'EFFICACITE

Pour plus **D'ECONOMIES**





Harmonisation des PLU de toutes les communes

Suite au débat, plusieurs conseillers municipaux souhaitent avoir des informations complémentaires concernant la mise en œuvre de la gouvernance et ses futures attributions. Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire d'envoyer un courrier au président de la CCDSV afin d'inscrire le point PLUi et sa gouvernance lors du prochain bureau communautaire.

- Bilan cérémonie des vœux (06.01.2017)

La cérémonie des vœux a eu lieu le vendredi 6 janvier 2017. Le discours du maire a été suivi de celui de M. Charles De La Verpillière, député ; M. Marc Pechoux, conseiller départemental, et M. Bernard Grison, président de la Communauté de Communes. Etaient également présents Mme Nathalie Barde, conseillère départementale et M. Jacky Dutruc, maire de Reyrieux ainsi que des élus des communes de notre Communauté de Communes. Monsieur le Maire a présenté le conseil municipal des enfants nouvellement élu. Environ 180 à 200 personnes ont assisté à la cérémonie. Les discours ont été suivis par un buffet. "L'Atelier du Goût" à Jassans a fourni la partie traiteur. Les dépenses totales sont de 1 162 €. (annoncé 1 062 € erreur de calcul).

- Questions diverses
 - Plafond de la cantine dangereux : fentes nombreuses car il manquait plusieurs suspentes (une quarantaine). Plus de garantie décennale. Monsieur le Maire fera cependant un courrier à l'artisan.
 - Théâtre forum sur le thème « Parents d'ado, mode d'emploi » le 27 janvier à 20 h 00 à la salle polyvalente (organisé par la MJC).
 - Loto du Sou des écoles le dimanche 22 février 2017 à la salle polyvalente
 - Les élections pour les primaires de la Gauche (dimanche 22 et 29 janvier 2017) auront lieu à Massieux.
 - Commission de suivi du PEDT (12.12.2016) :

Les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. Il y a environ 65/70 enfants inscrits en périscolaire et NAP. Les activités sont présentées, en première période : handball, course d'orientation et art plastique, en deuxième période : badminton, chant et cuisine et, en troisième période (démarrant en janvier) : lutte, loisirs créatifs, jeux de société. En fonction des activités, la taille du groupe fait que l'activité peut-être plus difficile à gérer, surtout quand elle donne lieu à un rendu (art plastique, chant, ...). Le ressenti des enfants est positif. Un travail a été réalisé en commun avec l'école sur l'année scolaire 2015-2016, à savoir la réalisation de la fresque, qui a été très positif.

Madame FIFIS juge que le fait de travailler en continu sans pause le mercredi a un impact sur les enfants, qui sont plus fatigués en fin de période et se concentrent moins.

L'idée est de refaire un travail commun cette année avec le cirque, qui est dans le projet de l'école sur les périodes 4 et 5 (à compter de mars). Un spectacle est prévu un samedi de juin (à priori le 17), au moment de la fête de l'école. Il y aura besoin de faire des décors et peut-être des chants, et cela pourrait se faire dans le cadre des NAP. Madame FIFIS estime qu'une activité théâtre dans le cadre des NAP aurait un impact très positif sur les enfants, la difficulté étant de trouver un (des) animateur(s) capable(s) d'animer cela.

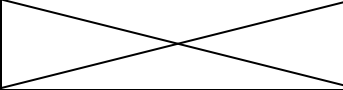
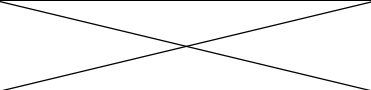
Les idées de NAP envisagées pour les périodes de mars/avril sont les suivantes : just dance fitness, jardinage, lire et faire lire et de mai/juin : baseball, escalade, batucada. Ces idées sont à affiner et l'activité cirque peut remplacer une des activités ci-dessus.

Afin de vérifier que l'organisation et les activités conviennent toujours aux familles, il est envisagé de refaire un questionnaire en fin d'année scolaire 2017.

La prochaine réunion de la commission de suivi du PEDT est prévue mi-juin 2017.

Clôture de la séance à 22 h 30

Le secrétaire de séance,
Michel Badoil.

Vincent LAUTIER		Hervé PERONNET	
Michel BADOIL		Anne Lise PINTENO	
Nathalie BOUGAIN		Yves RODRIGUEZ	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Jacqueline DUFOUR		Nathalie TISSERAND	
Michèle FOLACHIER		Anthony WILLAUME	
Claude FRECHARD			